

Maurepas Les deux offices municipaux vont disparaître

A Maurepas, le maire a décidé de reprendre en main la politique associative. L'OMLC va cesser son activité à compter du 1er janvier. L'OMS devrait suivre cet été.

Dernière mise à jour : 22/12/2014 à 13:30

Christian Bonnet (à droite), président de l'OMLC, regrette la décision du maire de reprendre la main sur la vie associative (photo d'archives). Créé il y a 40 ans, [l'office municipal des loisirs et de la culture \(OMLC\)](#) vit ses dernières heures. La structure qui servait d'interface entre la mairie et les associations culturelles de la ville va cesser son activité à compter du 1er janvier. «La mairie nous coupe les vivres. On n'a pas d'autre solution», regrette son président, Christian Bonnet.

Un service de la vie associative à la place

Cette annonce fait suite à une réunion qui s'est déroulée le 11 décembre entre [le maire Grégory Garestier \(UMP\)](#) et les présidents de l'OMLC et de [l'OMS \(office municipal des sports\)](#). Lors de cette rencontre, l' élu a annoncé sa volonté de «se réapproprier la politique culturelle et sportive, qui était jusque-là déléguée aux offices».

Pour le maire, [le "Grenelle des associations" organisé en octobre](#) a fait apparaître «une demande forte des associations d'avoir un lien direct avec la mairie. J'ai entendu le message et j'y réponds». A la place des offices, un service de la vie associative sera ainsi créé en mairie à partir du 1er janvier.

A l'OMLC, on regrette cette décision. «Sur les soixante associations qui gravitent autour de l'OMLC, une vingtaine vont se retrouver orphelines, indique Christian Bonnet. Elles avaient besoin de nous. On les aidait beaucoup. Des associations ont réagi en déplorant ce qui se passe.»

Prévues aux vacances d'hiver et de Pâques, les sessions de "Journées découvertes arts et loisirs" de l'OMLC à destination des 7-11 ans sont par conséquent annulées.

La dissolution de l'office devrait être entérinée début mars lors d'une assemblée générale extraordinaire.

L'OMS dissous en fin d'année scolaire

Quant à l'OMS, il devrait, lui, connaître le même sort que l'OMLC, «au plus tard à la fin de l'année scolaire», précise son président, Daniel Vergonzeanne. «On ne peut que le déplorer, ajoute l'intéressé. Nous avons des relations avec tout le monde associatif. On connaissait leur façon de travailler et on servait d'interface avec la mairie.»

[Maurepas, 78](#)

Alexandre Marqué